



Núméro de Révision: 011.0

Date de sortie: 08/04/2017

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE SI 598 BK known as Loctite(R) 598 Black High Perf</b>	<b>Numéro IDH:</b>	234609
<b>Type de produit:</b>	Silicone	<b>numéro d'item</b>	59830
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: (905) 814-6511		
2515 Meadowpine Boulevard	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**ATTENTION:** PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANÉE.  
PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION DES YEUX	2A
SENSIBILISATION DE LA PEAU	1

#### PICTOGRAMME(S)



#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Éviter de respirer les poussières ou les émanations. Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
<b>Intervention:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Stockage:</b>	Non prescrit
<b>Élimination:</b>	Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Numéro IDH: 234609

Nom du produit: LOCTITE SI 598 BK known as Loctite(R) 598 Black High Perf

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Calcaire	1317-65-3	30 - 40
Butan-2-one-O,O',O''-(vinylsilyldyne)trioxime	2224-33-1	1 - 5
Carbon black	1333-86-4	0.1 - 1
Aluminium	7429-90-5	0.1 - 1
butane-2-one-O,O',O'',O'''-silanetétrayltétraoxime	34206-40-1	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Enlever la pâte à l'aide d'un essuie-tout ou d'un chiffon. Laver à l'eau savonneuse. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. En cas de malaise consulter un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome. Éviter l'inhalation de vapeurs et de gaz.
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Néant
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Oxydes de silicium. Oxydes de carbone. De formol. Vapeurs organiques irritantes.

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Racler autant de matériau que possible. Maintenir une bonne ventilation pour les déversements accidentels importants. Placer les déchets dans un endroit bien aéré et les laisser durcir jusqu'à l'obtention de caoutchouc.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation:**

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas toucher les lentilles cornéennes tant que le scellant n'est pas complètement éliminé des mains. Les résidus peuvent se transférer sur les lentilles et causer une irritation oculaire.

**Stockage:**

Pour un entreposage sans risque, entreposer entre 0 °C (32°F) et 32 °C (89.6 °F)  
Conservé au sec à une température inférieure à 90° F. Garder le récipient fermé.

**Durée de Conservation Déclaration: Non disponible**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien
Butan-2-one-O,O',O''-(vinylsilyldyne)trioxime	Rien	Rien	Rien	Rien
Carbon black	3 mg/m3 TWA Fraction inhalable.	3.5 mg/m3 PEL	Rien	Rien
Aluminium	1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	15 mg/m3 PEL (en Al) poussière totales 5 mg/m3 PEL (en Al) Fraction alvéolaire. 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales	Rien	Rien
butane-2-one-O,O',O''-silanetétrayltétraoxime	Rien	Rien	Rien	Rien

**Remarques sur la conception des installations techniques:**

Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles.

**Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

**Protection des yeux:**

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

**Protection de la peau:**

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

**Etat physique:**

Pâte

**Couleur:**

Noir

**Odeur:**

Doux

**Seuil de détection d'odeur:**

Non disponible

**Valeur pH:**

Non applicable

<b>Pression de vapeur:</b>	< 5 mm/hg (20 °C (68°F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non applicable
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	1.3 à 20 °C (68°F)
<b>Densité de vapeur:</b>	Hlus lourd que l'air.
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F) Tagliabue en vase fermée
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Polymérise au contact de l'eau.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	2.27 %
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Néant dans des conditions normales de traitement.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Oxydes de carbone. Oxydes de silicium. De formol. Méthyl éthyl cétoxime formée pendant le traitement.
<b>Produits incompatibles:</b>	Oxydants. Des acides et des bases.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Exposition à l'humidité.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau

## Effets potentiels sur la santé

### Inhalation:

L'inhalation des vapeurs ou des buées de ce produit peut irriter le système respiratoire. Quand elles sont chauffées à des températures supérieures à 300° F (150° C) en présence d'air, les silicones peuvent former des vapeurs de formaldéhyde. Le formaldéhyde est un risque potentiel de cancer et un agent sensibilisateur cutané et respiratoire connu. Les vapeurs irritent les yeux, le nez et la gorge. Des conditions de manipulation sécuritaire peuvent être maintenues en gardant les concentrations de vapeur de formaldéhyde en dessous des limites admissibles d'OSHA.

### Contact avec la peau: Contact avec les yeux: Ingestion:

Peut irriter la peau. Peut causer une réaction allergique de la peau.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles
Butan-2-one-O,O',O''-(vinylysilyldyne)trioxime	Rien	Irritant, Allergène
Carbon black	Oral LD50 (Rat) = > 8,000 mg/kg	Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Aluminium	Rien	Système nerveux central, Irritant, Poumon
butane-2-one-O,O',O'',O'''-silanetétrayltétraoxime	Rien	Irritant, Allergène

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Calcaire	Non	Non	Non
Butan-2-one-O,O',O''-(vinylysilyldyne)trioxime	Non	Non	Non
Carbon black	Non	Groupe 2B	Non
Aluminium	Non	Non	Non
butane-2-one-O,O',O'',O'''-silanetétrayltétraoxime	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### Information écologique:

Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

### Méthode de rejet recommandée:

Le caoutchouc guéri peut être incinéré ou landfilled après EPA et les règlements locaux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
Division: Rien  
Numéro d'identification: Rien  
Groupe d'emballage: Rien

### Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé  
Division: Rien  
Numéro d'identification: Rien  
Groupe d'emballage: Rien

**Transport maritime (IMO/IMDG)**

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien
Exceptions:	Néant

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 2, 3, 11

**Préparé par:** Cara R. Rivera, Affaires Réglementaires Spécialiste

**Date de sortie:** 08/04/2017

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.